

DOSSIER ADMINISTRATIF DEMATERIALISE (DUI)

ETAPE 1

J'ACCEDE A MA FICHE FAMILLE

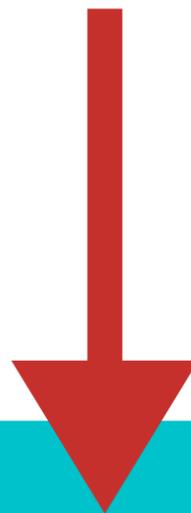
- SI AUCUN DE MES ENFANTS N'A ÉTÉ INSCRIT À UNE ACTIVITÉ AU SIVOM DE VILLEFRANCHE SUR MER



Je clique sur «Créer votre fiche famille» .

Je reçois mes identifiants de connexion de façon automatisée par mèl.

- SI UN DE MES ENFANTS A DÉJÀ ÉTÉ INSCRIT À UNE ACTIVITÉ AU SIVOM DE VILLEFRANCHE SUR MER



ETAPE 2

JE ME CONNECTE AU PORTAIL FAMILLE



DUI

avec mes identifiants : code famille - mot de passe.
Je complète le dossier administratif dématérialisé qui se trouve dans l'onglet DUI.

Attention : il faut remplir un dossier par enfant.

ETAPE 3

JE COMPLETE LES INFORMATIONS



Je vérifie ou remplis mes informations personnelles (numéro de téléphone, adresse email,...) et mes données financières.

Je complète les renseignements sur mon enfant.

ETAPE 4

JE TELECHARGE MES JUSTIFICATIFS



Je fournis les pièces justificatives demandées en fonction de ma situation.

ETAPE 5

JE VALIDE MES INFORMATIONS



Je valide mes informations saisies.
Le service enfance et jeunesse ou le multi-accueil intercommunal les petits pas reçoit une notification et contrôle le dossier.

ETAPE 6

JE SUIS MON DOSSIER



MON DOSSIER EST COMPLET

- Le dossier est validé.
Je reçois un email de confirmation, mon dossier est validé pour l'année civile précisée dans le mail de validation.
- Je peux à présent procéder aux inscriptions sur mon portail famille



MON DOSSIER EST INCOMPLET

- 1- Je reçois par email la liste des documents manquants.
- 2- Je complète les informations manquantes sur mon portail famille.
- 3- Le service enfance et jeunesse ou le multi-accueil intercommunal des petits pas reçoit une notification et contrôle à nouveau le dossier.